



Manifeste 4 février 2022

DES REVALORISATIONS JUSTES ET ÉQUITABLES

POUR TOUS LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE

L'HUMAIN !

Bonjour,

Je suis Sophie Péron, je m'exprime aujourd'hui au nom de l'ensemble des membres de l'interfédérale associative francilienne soit 19¹ fédérations et collectifs associatifs représentant des organisations accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité : enfants en danger, jeunes en situation de vulnérabilité, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, personnes malades :

[AIRE](#) - Association des ITEP (Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques) - et de leurs réseaux

[CNLAPS](#) - Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée

[CHEMEA](#) - Comité pour le Handicap Adulte Enfant en Essonne

[CNAEMO](#) - Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

[CNAPE](#) - Fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté

DYNAMO - Réseau d'acteurs institutionnels et individuels intervenant auprès de jeunes et d'adultes en situation de rue dans une démarche d'aller-vers

[FAPIL](#) - Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement

[FAS ILE DE FRANCE](#) - Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France

[FDCMPP](#) – Fédérations des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques

[FEHAP ILE DE FRANCE](#) - Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés solidaires

[GNDA](#) - Groupement national des directeurs généraux d'association du secteur éducatif, social et médico-social

[HEXOPEE](#) - Organisation professionnelle représentative dans les Branches Eclat, Sport, TSF, HLA

[IDEE 93](#) – Inter-association départementale pour l'Education et l'Enfance

[INTERLOGEMENT93](#) - Association fédérative de 42 associations de lutte contre l'exclusion sociale et la précarité en Seine-Saint-Denis et opérateur du SIAO 93

[NEXEM](#) - Organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif

¹ **Le collectif** s'est depuis élargi à 21 organisations avec l'Unaforis et l'Union régionale solidarité femmes d'Île-de-France.

[SOLIHA Ile-de-France](#) - Solidaires pour l'Habitat

UAPS - Union des associations de prévention spécialisée des Hauts-de-Seine

[UNAFORIS](#) - Union Nationale des Acteurs de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale

[URHAJ Ile-de-France](#) - Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

[URIOPSS Ile-de-France](#) - Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

[URSF-ÎdF](#) - Union régionale solidarité femmes d'Île-de-France

Notre collectif francilien, représentant 500 associations de 4000 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux du secteur privé non-lucratif en Île-de-France, alerte de nouveau sur l'ampleur des problématiques relatives à l'attractivité des métiers dans le secteur des solidarités et de la santé, et des risques qui pèsent sur la continuité d'accompagnement des personnes fragilisées.

Au-delà de cette alerte, TOUS UNIS, nous attendons des réponses concrètes et justes, pour tous les professionnels des établissements de soins et d'accompagnement social et médico-social.

Les tensions en ressources humaines structurelles que nous connaissons depuis de nombreuses années mettent en péril la qualité de l'accompagnement et des soins apportés au quotidien, en structure et à domicile, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou d'exclusion sociale, aux enfants et jeunes majeurs protégés, et à tant d'autres.

La crise que nous traversons, liée à la pandémie de la Covid-19, n'a fait qu'accentuer ces difficultés, alors même que l'ensemble de nos professionnels continue de s'investir sans compter afin d'assurer leurs missions essentielles à notre société.

À l'échelle nationale, dix millions de personnes sont en situation de vulnérabilité, soit 15% de nos concitoyens. Dans tous les territoires, nos associations peinent à recruter et à assurer leurs missions.

Les démissions, départs et reconversions de nos salariés, et ce quel que soit leur métier, se multiplient. Les établissements et services ont de grandes difficultés à remplacer les postes vacants, ce qui impacte fortement leur fonctionnement, voire les met en danger. Le maintien même de l'ouverture de ces structures est parfois remis en cause. Et au delà du maintien de nos structures, c'est la capacité d'accompagnement qui se dégrade.

En Île-de-France, 6.5% des effectifs sont non pourvus, plus de 3.000 postes sont vacants. Les professionnels s'épuisent ; les candidats dans nos écoles de formation se raréfient. Il y a une méconnaissance des métiers et des qualifications requises. L'ensemble du secteur est inquiet pour son avenir.

Depuis deux ans, le champ de la santé tel que défini par l'OMS (social, médico-social et sanitaire) est totalement déséquilibré par des disparités de traitement en termes de traitements salariaux, accentués par les dernières revalorisations.

Si la revalorisation de la rémunération de certains des professionnels du secteur médico-social à compter de janvier 2022 constitue un progrès, elle n'est que partielle, laissant de côté bon nombre de salariés (services supports, dispositifs terrain et services transversaux) des structures sociales et médico-sociales financés par l'Assurance maladie, les Départements et l'Etat, et fragilisant de fait les organisations et les collectifs de travail.

Nous regrettons ainsi des décisions cloisonnées qui sont sources d'inégalités entre les différents secteurs et entre les professionnels au sein d'un même établissement ou service. Elles encouragent la précarisation et l'ubérisation du travail dans nos secteurs déjà fortement impactés par une crise à la fois structurelle et conjoncturelle.

Nous soutenons la revalorisation de tous les métiers et la reconnaissance des carrières dans les secteurs de l'accompagnement et du soin, et proposons d'en finir avec des mesures d'urgence appliquées en silo qui déstabilisent le fonctionnement et la gestion quotidienne des établissements et services et des équipes qui accompagnent les plus fragiles de notre société.

À cela s'ajoutent les problématiques franciliennes : départ des professionnels vers d'autres régions ; coût élevé de la vie ; difficultés à se loger décemment ; problématiques de transport.

Pourtant :

- **nos professionnels**, formés et qualifiés, sont la clé de voûte indispensable pour garantir une réelle effectivité des droits des personnes vulnérables : le droit à la dignité, le droit à l'éducation, le droit de se nourrir, de se loger, d'avoir accès à un emploi, aux soins et de participer pleinement à la vie en société...
- **nos professionnels** sont les artisans de la solidarité, au cœur de notre pacte social : les tensions vécues par le secteur menacent l'activité de nos associations et du coup menacent l'équilibre de toute la société.

Aussi :

Tous nos professionnels doivent être reconnus à la hauteur de leur engagement et de leurs actions au service de l'intérêt général.

Il est donc vital de reconnaître et valoriser TOUS les professionnels du secteur des solidarités et de la santé :

- **Parce que les métiers de l'Humain font vivre les valeurs d'inclusion et de solidarité au quotidien**
- **Parce que face aux enjeux de santé, au handicap, à la perte d'autonomie ou à la précarité sociale et financière, nous sommes TOUS CONCERNÉS**
- **Parce que chaque personne en situation de vulnérabilité doit être accompagnée selon ses besoins**

L'avancée des négociations en cours et les prochaines décisions gouvernementales dans le cadre de la Conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social seront donc déterminantes et représentent un enjeu crucial pour les professionnels et les nombreuses structures concernées.

Les services centraux de l'Etat et les départements se renvoient systématiquement la balle sur le nécessaire financement des mesures. Il est ainsi facile de fuir ses responsabilités.

Peu importe le financeur, les mesures doivent être financées pour tous les professionnels de tous les secteurs de manière égale et inconditionnelle.

La conférence des métiers ne doit pas être un rendez-vous manqué. Le secteur ne s'en relèverait pas. L'heure n'est plus aux effets d'annonce mais aux engagements concrets, forts et immédiats. IL Y A URGENCE ! Notre secteur est au cœur d'une société qui change.

Nous, associations, fondations, ne sommes pas de simples opérateurs des pouvoirs publics, mais des acteurs majeurs de la transformation sociale, du progrès social.

Unis, nous avons une volonté qui n'a jamais faibli, des idées, et des pistes de travail pour être les artisans du changement pour une société francilienne inclusive, solidaire, durable et résiliente.